Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 88 (1991)
Heft: 10

Rubrik: Communiqués

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMUNIQUÉS

Service vétérinaire cantonal

AVIS
AUX APICULTEURS VAUDOIS

Traitements contre la varroase des abeilles au moyen du produit Apistan

Lorsqu'un apiculteur a choisi de traiter ses colonies avec les lanières Apistan, il a l'obligation de restituer le matériel à l'inspecteur des ruchers de son arrondissement.

Il est rappelé que les lanières ne doivent être utilisées **qu'une seule fois.** Celles-ci ne doivent pas être brûlées, ni enfouies sous la terre, ni mises en décharge.

Au cas où il ne respecterait pas ces prescriptions, l'apiculteur s'expose à des sanctions de l'autorité.

Service vétérinaire cantonal
L'inspecteur cantonal
des ruchers:
Robert Steiger

Vétérans SAR 1992

Les responsables de sections sont invités à remettre au soussigné, pour le **20 octobre 1991** au plus tard, la liste des vétérans SAR 1992.

25 ans (entrées en 1967),
40 ans (entrées en 1952).

Avec les indications suivantes: Numéro matricule / Nom et prénom / Domicile / Année d'entrée à la SAR.

Etablir une liste pour chaque groupe de vétérans. Ecrire à la machine ou en caractères d'imprimerie, majuscules si possible.

Les apiculteurs qui ne seraient pas inscrits dans le délai prévu figureront sur la liste de l'année suivante.

Merci pour votre ponctualité et meilleures salutations.

Le préposé aux vétérans SAR:
Thiévent Albert
2875 Montfaucon (JU)

Du Comité Apimondia Lausanne 1995

Sur la couverture de septembre vous avez pu voir le logo pour Apimondia 1995.

Afin d'alléger le financement, sont disponibles des autocollants au prix unitaire de **Fr. 3.—**, des T-shirts (4 dimensions) au prix unitaire de **Fr. 25.—** et bien entendu des pins!

Note de l'administrateur-caissier

A l'attention des abonnés individuels à notre journal, compte tenu entre autres de l'augmentation des tarifs postaux.

Paiement de l'abonnement 1992

Abonnés suisses
Nos SAR 15101 à 15255 **Fr. 36.—**
Abonnés étrangers
Nos SAR 16101 à 16170 **Fr. 43.—**

Chers abonnés individuels, dès janvier 1992, vous pouvez verser le montant de votre abonnement à notre journal, pour 1992, au CCP 10-1480-6: Société romande d'apiculture, Lausanne, ou à la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, sur notre compte. Un chèque bancaire peut aussi être envoyé à mon adresse.

Concours de photographie

Observer et photographier la vie des abeilles

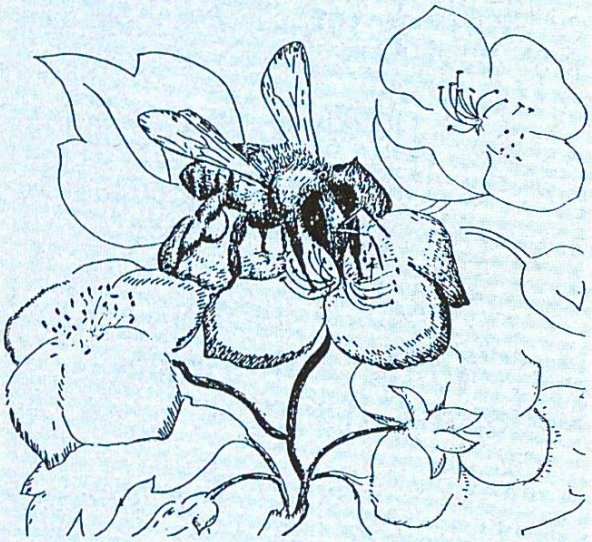

Vous aimez observer, photographier? Sur le thème «la vie des abeilles», de la ruche à la récolte, en passant par la vie à l'intérieur d'une ruche et les fleurs visitées par les abeilles, laissez voguer votre imagination.

Je tiens à remercier les sociétés ci-après qui ont accepté de nous encourager en nous faisant parvenir des lots:

Photolabo Club: 1 set de films.

Les Ruchers du Pont-de-la-Caille: 1 carton de 16 bouteilles d'hydromel.

Voyages E. Marti AG: 1 bon de voyage d'une valeur de 100 francs.

Bienen Mathys/UCAR à Cossonay: 5 bons-cadeaux.

Les Ruchers du Lison: 1 ruche DB 10 cadres; 5 kg de cire gaufrée.

Bienen-Meier: 2 bons d'une valeur totale de Fr. 450.—.

Féd. des Coop. Migros: 30 bons d'une valeur totale de Fr. 600.—.

Il y a plus de **1650 francs de lots** à distribuer, soit 15 lots pour chacune des 3 catégories.

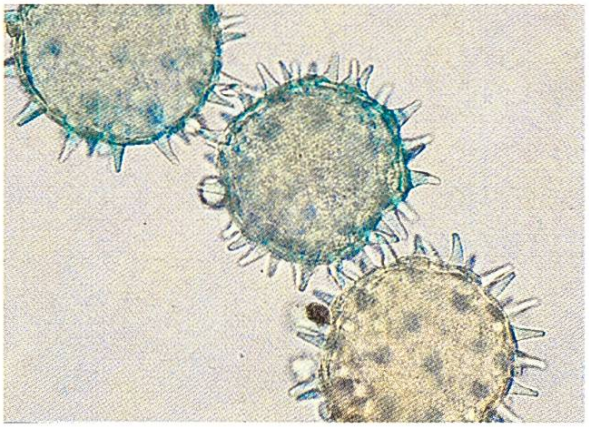

Que représente cette photographie? Par tirage au sort si nécessaire, un lot de **Fr. 20.—.**
Réponse au rédacteur.

Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs

Deux dates à retenir: **31 octobre,** assemblée générale, et **9 novembre,** souper de fin d'année. A bientôt!

Journées du miel et des produits de la ruche à Chambéry (France) les samedi 26 et dimanche 27 octobre 1991

Ces journées seront accompagnées d'une exposition de matériel, de conférences et débats et d'un grand concours des miels et des produits de la ruche.

Nous ont confirmé leur participation sous forme de conférence:

- M. Barbier, ancien de l'INRA de Montfavet;
- M. Brunet, allergologue;
- M. Donadieu;
- MM. Sarrazin et Faucon;
- l'équipe du professeur Descottes de Limoges qui viendra nous entretenir du traitement des plaies au miel;

– plusieurs spécialistes sur les questions des appellations d'origine, des produits de montagne et des produits biologiques nous ont assuré de leur participation; nos collègues italiens et suisses concernés par ces problèmes seront les bienvenus.

La manifestation débutera **le 26 octobre, vers 10 h,** pour se terminer **le dimanche 27, à 18 h.**

Tous les apiculteurs sont donc invités à participer à ces journées à Chambéry, au Parc des Expositions.

Des renseignements complémentaires peuvent vous être donnés par le SNA, BP 4075, 10013 Troyes Cedex, tél. 25 73 15 62 (uniquement l'après-midi), fax 25 73 46 15.

Le président:
Y. Vedrenne

Société d'apiculture Section de Sion

RECTIFICATIF

Le cours annoncé dans le numéro de septembre est renvoyé d'une semaine, la date prévue étant la même que celle de la Journée de l'apiculture de la Foire du Valais, à Martigny.

Le cours d'automne «Mise en hivernage et traitement à l'Apistan» sera organisé au rucher de notre collègue et inspecteur Joseph Crittin à Grimisuat le **12 octobre 1991.**

Rendez-vous au Centre scolaire de Grimisuat à **14 heures.**

Pour ceux qui le désirent, une raclette sera organisée en fin d'après-midi, avec discussions et bilan de la saison apicole.

Venez nombreux et profitez de l'occasion pour inviter les personnes qui vous aident au rucher!

Le président:
M. Bourdin

Société d'apiculture de Cossonay et environs

INVITATION

Vous vous intéressez aux :

ABEILLES
BOURDONS
GUEPES
FOURMIS

La conférence sera donnée par :

Monsieur Claude Besuchet
Conservateur
Muséum d'histoire naturelle
de Genève

10 octobre 1991 à 20:15
LANDI (ex-UCAR) COSSONAY-GARE

CHERCHE

Armoire à rayons

type suisse, hermétique.

Tél. 037/37 15 12